

Acoustique

Nouvelle norme pour les habitations

NBN S 01-400-1 :2008



2.09.03

Domaine d'utilisation

Cette norme stipule les méthodes de caractérisation de l'isolation aux bruits aériens et aux bruits de choc, du niveau sonore des installations et de la réverbération dans les bâtiments. Cette norme détermine les exigences à remplir en matière d'isolation aux bruits aériens et de choc, d'isolation de façade, de bruit des installations techniques et de maîtrise de la réverbération de locaux spécifiques.

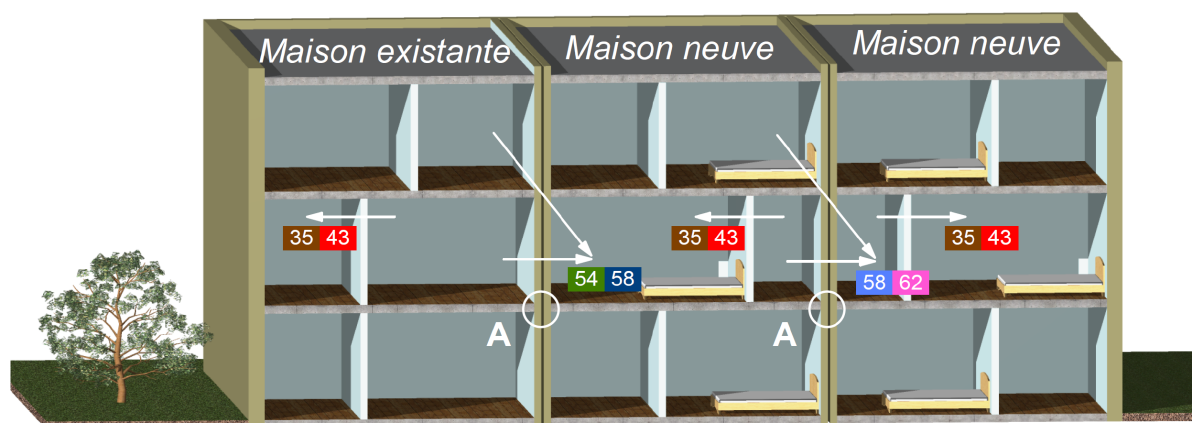
Cette norme travaille partiellement avec deux niveaux de performances: les exigences relatives à un confort acoustique normal et les exigences relatives à un confort acoustique supérieur, par rapport à un environnement de bruit normal pour les bruits aériens et les bruits de choc.

On entend par environnement acoustique normal pour le bruit aérien dans une pièce voisine, des niveaux de pression pondérés A inférieurs à 80 dB. On entend par environnement acoustique normal pour le bruit de choc dans une pièce voisine, les bruits qui résultent de l'impact sur la construction de bruits de pas normaux, du déplacement de meubles légers qui peuvent être facilement déplacés et de l'impact de jouets légers. Les exigences relatives à un confort acoustique normal visent à assurer la satisfaction d'une large majorité des occupants, évaluée à plus de 70% des occupants.

Les exigences relatives à un confort acoustique supérieur s'appliquent lorsque les initiateurs du projet de construction (maître de l'ouvrage, acheteur...) expriment explicitement des souhaits spéciaux en ce sens ou quand cette caractéristique de confort supérieur est mentionnée par le vendeur (ou par le propriétaire en vue d'une location). Lorsque ces exigences sont remplies, on estime le pourcentage d'occupants satisfaits à plus de 90%.

Roosens Bétons

Exigences pour l'isolement au bruit aérien entre deux locaux



Mur mitoyen

	Confort acoustique normal $D_{nT,w}$ (dB)	Confort acoustique supérieur $D_{nT,w}$ (dB)
neuve - neuve	58	62
neuve - existante	54	58
rénovation - existante	54	58

Mur intérieur

	Confort acoustique normal $D_{nT,w}$ (dB)	Confort acoustique supérieur $D_{nT,w}$ (dB)
neuve - neuve	35	43
neuve - existante	35	43
rénovation - existante	35	43

Fiche d'information

2.09.03

Acoustique

Nouvelle norme pour les habitations

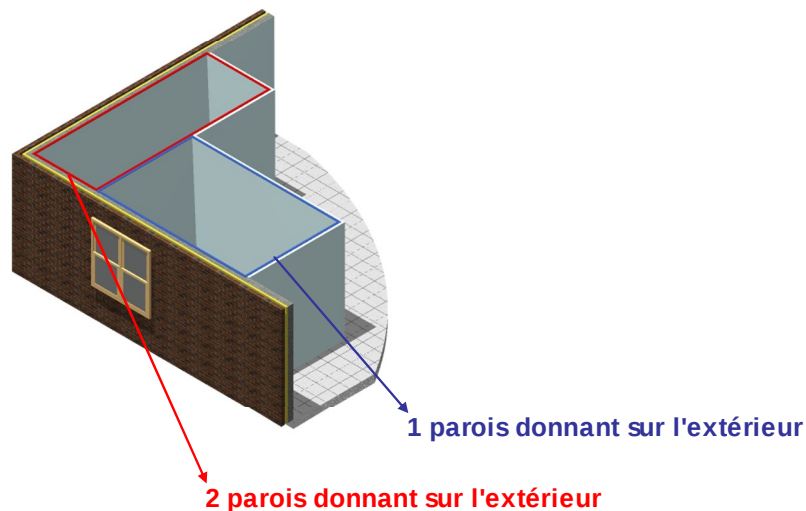


NBN S 01-400-1 :2008
2.09.03

Exigences applicables à l'isolation de façade d'un local à protéger

Roosens Bétons

TYPE DE LOCAL À PROTÉGER	Confort acoustique normal minimum D_{Atr} (dB)		Confort acoustique supérieur minimum D_{Atr} (dB)	
	Nombre de parois donnant sur l'extérieur		Nombre de parois donnant sur l'extérieur	
Classe	1	2	1	2
Living, salle à manger, cuisine, bureau et chambre à coucher.				
1. Chemins calmes, champêtres, rues à trafic réduit.	26	29	30	33
2. Rue en ville avec trafic normal.	31	34	35	38
3. Trafic intense et lourd.	36	39	40	43
4. Rue en ville avec trafic intense (p. ex. Rue Belliard à Bruxelles). Route Nationale.	43	46	47	50



Fiche d'information

2.09.03

Chambre à coucher soumise à pics sonores nocturnes (trafic aérien ou ferroviaire) D_{Atr} (dB)	
Nombre de parois donnant sur l'extérieur	
1	2
34	37

V01/2013-07-01

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.